MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Orne

Commune : Belforêt-en-Perche

Autres communes :

R500

Appellation : Parc et château du Tertre

Monument(s)

Appellation : Parc et château du Tertre

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 03/03/1997

Étendue de la protection : Le parc du château du Tertre avec l'ensemble de ses aménagements paysagers comprenant notamment : les deux avenues d'accès ; les jardins potager et fruitier ; l'ensemble des allées ; la terrasse bordée de tilleuls ; les fabriques en totalité : le temple du philosophe et la tourelle ; la rivière sèche et son pont en brique ; la source et l'arche qui la surplombe avec ses trois rochers ; le bois sacré ; l'étang et le bélier hydraulique ; le "plat à barbe" et son mur semi-circulaire surmonté de vases Médicis ; le cadran solaire et l'urne ; les statues "Flore", "Diane", sanglier. (cad. B 66, 68, 69, 71 à 74, 94, ZM 3, SN 3 commune de Sérigny ; B 74, 180 commune de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême) : classement par arrêté du 03 mars 1997

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.